

Compte rendu AG du 16 septembre 2021

Les personnes de l'association absente à l'AG : Fanny Paillason et Houda Brassiler.

Lecture par la présidente de l'association du discours ci-dessous prévus en réunion du 8 septembre 2021.

Discours de la présidente:

Mot D'accueil

1/ Rappel de l'ordre du jour de la dernière Assemblée Générale du 17 septembre 2020 qui évoquait :

- le rapport moral de l'association pour l'année 2019/2020
- l'organisation et le fonctionnement de la partie cantine sur les 2 communes.
- l'organisation et le fonctionnement de la partie garderie sur la commune de Sandrans.
- la présentation des actions menées avant le confinement.
- la partie sociale
- la présentation des comptes qui avait vu l'année se terminer sur un résultat de 4061,10€
- la validation des tarifs de la cotisation, du prix de l'heure de garderie et du prix du repas
- les nouvelles organisations pour la gestion de la cantine / garderie qui entraînait la modification du règlement intérieur.
- la présentation des actions à mener.

Résultat des votes :

CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0 / POUR : UNANIMITE

Remerciement de la présidente

2/ Présentation du RAPPORT MORAL de l'année écoulée, 2020/2021 :

Pour la partie CANTINE :

► Comme depuis de nombreuses années, les repas ont été livrés par la société RPC, traiteur basé à Manziat. Celui-ci livre des repas en liaison froide qui sont réchauffés dans les fours de remise à température. RPC est une entreprise situé à Manziat spécialisée dans la restauration scolaire et respectueuse de la loi Egalim. (0 plastique / 20 % de pdt bio / 1 menu végétarien par semaine)

► Les services se sont organisés comme suit :

-A SANDRANS dans la salle de garderie-cantine un service unique encadré par Mme FILLARDET Béatrice et Mme BIDART Nadine

-A RELEVANT deux services encadrés par Mme VIVIEN Gwladys au service à la cantine et par Mme VERCHERAT Christiane en surveillance dans la cour.

► Lors de l'assemblée générale, le prix de la cotisation est restée à 10€, par famille regroupant la cantine et la garderie & le prix du repas est resté identique à 4.20€.

► Cette année, 11314 repas ont été servis sur les deux sites dont 5736 SANDRANS et 5578 à RELEVANT contre 10655 repas en 2018/2019 (dernière année complète).

► Le système d'inscription à la cantine et de la facturation par le site Ropach a bien été intégré par les familles.

Pour la partie GARDERIE :

- Les locaux de la garderie sont sur la commune de SANDRANS. Le service Garderie est assuré par Mme FILLARDET Béatrice, et Mme Bidart Nadine est présente également tous les jours de 16h15 à 17h15.
- Cette année 5241 heures de garderie ont été facturées avec une moyenne de 36 heures de garde par jour
- Le système de cartes prépayés a bien été mis en place et a bien fonctionné.
- Le pointage a bien été appliquée à la demi heure.
- Le prix de l'heure de garderie est resté inchangé à 2.65€

Pour la partie SOCIALE :

► Cette année les conventions de mise à disposition des salariés ont été reconduites pour Mme FILLARDET et Mme VIVIEN. Béatrice et Gwladys sont donc embauchées par les mairies, avec une refacturation des heures à l'association.

► Mme VERCHERAT Christiane, quant à elle, est toujours salariée de l'association et toujours rémunérée par le biais de chèques associatifs.

► Mme BIDART Nadine est mise à disposition gratuitement par la mairie de Sandrans pendant le temps de cantine, et l'heure qu'elle effectue quotidiennement à la garderie nous est refacturée par la mairie.

Concernant les ACTIONS :

► Face à la situation sanitaire et économique, nous avons décidés de ne pas reconduire de vente de fin d'année,

Au sein de l'école :

- Nous avons fait un cadeau de Noël à tous les enfants du RPI. Ils ont reçus un sujet de Noël en chocolat achetés à la Boulangerie - Pâtisserie Duvignaud de Marlieux
- Nous avons continué d'appliquer au mieux le protocole sanitaire mis en place par le gouvernement. Nous avons essayé de satisfaire et protéger tout le monde : le personnel, les enfants et les familles.

- Afin de pouvoir rencontrer les familles, nous avons ré-organisé les permanences d'inscription pour cette nouvelle année.
- Nous avons offert le goûter aux enfants du RPI lors du spectacle de fin d'année qui a eu lieu à l'école de Sandrans

3/ Présentation des comptes, par Liliane Chapeland la trésorière

Présentation des comptes lecture par Liliane du bilan comptable des années 2020/2021 et du bilan prévisionnel 2021/2022

Reprise de parole de la présidente :

Il y a-t-il des questions sur les comptes ? Pas de commentaire, pas de questions.

Résultat des votes :

CONTRE : 0 / ABSTENTION:0 / POUR : UNANIMITE

Remerciement de la présidente

4/ Pour Cette Année, 2021/2022 concernant la tarification

Suivant notre prévisionnel, l'exercice de cette nouvelle année devrait être à l'équilibre.

L'association propose :

- De ne pas augmenter le montant de l'heure de garderie, la fréquentation permet l'équilibre
- De ne pas augmenter le montant du prix du repas selon le prévisionnel, l'équilibre est atteint
- De laisser la cotisation à 10 euros par famille.

Résultat des votes :

CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0 / POUR : UNANIMITE

Remerciement de la présidente.

5/Concernant le règlement intérieur :

Suite aux changements de fonctionnement pour la cantine et la garderie depuis l'année dernière nous proposons d'ajouter à la partie :

POUR LA CANTINE :

L'article IV : Facturation – Paiement – Encaissement

En cas de refus de prélèvement par la banque lors du paiement de la facture, des frais bancaires d'un montant de 10 euros seront facturés à la famille concernée (montant facturé par la banque).

POUR LA GARDERIE :

IV : Facturation - Paiement

Le personnel de la garderie préviendra la famille quand la carte en cours arrivera à la fin. La famille devra rapidement s'acquitter de l'achat d'une nouvelle carte.

Résultat des votes :

CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0 / POUR : UNANIMITE

Remerciement de la présidente.

6/ Pour ce qui est, des actions que nous envisageons pour cette année 2021/2022

- Nous allons réfléchir si nous ré-organisons des ventes de fin d'année ou non.
- Pour la fête de Noël, si les conditions sanitaires le permettent, nous aurons besoin, de parents disponibles pour le service et la remise en état de la salle des fêtes.
- Nous achetons des verres pour les cantines de Relevant et Sandrans, une table et 4 chaises pour la cantine de Sandrans, ainsi que des jouets extérieur (ballons, cordes à sauter, ballons sauteurs...) pour les temps méridiens des 2 écoles.
- Nous restons toujours à l'écoute des autres associations pour envisager des événements communs.

7/Concernant l'association et la constitution du bureau :

Pas de changement au sein de l'association cette année, ainsi le bureau se compose de 8 membres.

Certains membres pensent laisser leur place d'ici peu, alors si vous souhaitez nous rejoindre au sein de l'association vous êtes les bienvenues ! N'hésitez pas à nous contacter !!

Nous vous rappelons que nous sommes joignables via notre page Facebook ou par mail à : cantine.relevant.sandrans@gmail.com

Pour les différents échanges, nous disposons également d'une boîte aux lettres devant l'école de Sandrans.

Nous avons terminé la lecture de ce rapport, avez-vous des questions ? Pas de questions
Au nom de l'association, nous vous remercions tous pour votre présence !

Fin de l'Assemblée Générale.